



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 février 2026

20 ans, le CIBE fête une filière bois-énergie mature et souveraine et prête à atteindre les objectifs fixés par la PPE 3

*Le Comité Interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), l'association technique des professionnels du bois-énergie a été créée en 2006 par AMORCE, l'ATEE, Biomasse Normandie et la FNB avec l'appui de l'ADEME. À cette période, sa création répond au besoin de structurer une filière afin d'apporter des solutions techniques et organisationnelles, de mutualiser les bonnes pratiques pour faire face à la demande en bois-énergie afin de résister au choc pétrolier qui impacte la France. **Aujourd'hui, le bois-énergie, ou plus largement la biomasse, se place toujours en valeur ressource, pilotable et souveraine et le CIBE, en référent technique auprès des Pouvoirs Publics.***

La production de chaleur dépend encore aux 2/3 des énergies fossiles

Le CIBE a pour champ d'intervention la production de chaleur au bois (et aux autres biomasses lignocellulosiques) pour le chauffage collectif et la production de chaleur industrielle. Dans ce domaine, les enjeux sont considérables : **la production de chaleur qui représente 42 % de notre consommation d'énergie, dépend encore aux 2/3 des énergies fossiles.** Cette dépendance pose non seulement le problème des émissions de CO₂ mais également celui de **la souveraineté française vis-à-vis des fournisseurs de ces énergies. C'est un axe fort de la nouvelle PPE dans lequel le bois-énergie s'inscrit pleinement.**

1/3

Rappelons que lors de la dernière crise énergétique, 72 milliards ont été dépensés dans le bouclier tarifaire en une année, ce qui correspond à 90 ans de financement du Fonds Chaleur 2025.

De nombreux territoires l'ont compris et intègrent le bois dans leur mix énergétique pour la production de chaleur via des chaufferies collectives ou des réseaux de chaleur alimentant aussi bien des habitations que des espaces collectifs tels que des hôpitaux, des collèges, des piscines, ou encore des maisons de retraite... Pour les industries, il en est de même, le bois-énergie permet de maîtriser les coûts liés à leur consommation d'énergie tout en gagnant en compétitivité grâce à une dette carbone allégée.

Le CIBE, via ses experts et le réseau des animateurs bois-énergie accompagne les porteurs de projets bois-énergie. Depuis 20 ans, ils sont plus de 15000 à avoir bénéficié de conseils d'experts.

Le bois représente 31 % des énergies renouvelables

Le bois-énergie est le champion de la production de chaleur, à lui seul il produit 58 % de la chaleur renouvelable. C'est la première énergie renouvelable de France. Il est le **Fer de lance pour développer les EnR en France**. La maturité de la filière, sa capacité de résilience face aux crises de l'énergie, la qualité des réseaux d'approvisionnement allant de la gestion forestière à la récupération de bois en fin de vie en passant par les résidus provenant de l'entretien des bocages démontre que le bois-énergie est un vecteur de reconquête de souveraineté énergétique. **Aujourd'hui, on compte 8 500 installations collectives et industrielles et de nombreux projets sont en cours. La grande majorité des installations sont de petite puissance (entre 50kW et 1MW). Les installations collectives chauffent aujourd'hui l'équivalent de 1,1 million d'équivalent-logement** (source CIBE – recensement du parc des installations du bois-énergie 2025).

2/3

En 20 ans, la filière bois-énergie a considérablement augmenté la performance des installations grâce à d'importantes avancées technologiques, au partage de bonnes pratiques au sein de la filière et à la volonté constante de s'inscrire dans une dynamique de sobriété. **Les résultats sont au rendez-vous et aujourd'hui on enregistre des rendements pouvant approcher les 100 % démontrant que c'est pour la production de chaleur que l'utilisation de la biomasse est la plus efficace.**

La clé de voûte de la filière forêt-bois

Le bois-énergie est une ressource issue de la filière forêt-bois. En valorisant les résidus des différentes activités des autres maillons de la filière, il génère un complément de revenus qui participe au financement de la gestion forestière, comme il apporte un supplément de compétitivité aux industries de transformation du bois à travers l'autoconsommation. **Dans le domaine de la gestion forestière, le bois-énergie participe au coût de l'adaptation au changement climatique des forêts.** Dans la perspective d'une France à plus 4°C, les forêts françaises ne sont pas menacées par la déforestation mais par le manque de gestion dynamique comme préconisée par les « Assises de la forêt et du bois ». Il est indispensable de donner les moyens financiers aux propriétaires de replanter les essences adaptées si nécessaire, de préserver les arbres plus résistants, de réaliser les coupes sanitaires indispensables ou de sortir les arbres infestés des forêts. C'est le rôle qui a toujours été attribué au bois-énergie : un complément indispensable à la production de bois d'œuvre et à la bonne gestion forestière.

Pourtant en 20 ans, la filière bois-énergie a dû faire face à une inflation de réglementations destinées à garantir la durabilité de la ressource. Elle l'a fait avec succès. L'analyse de risques sur la durabilité de la ressource forestière est claire : risque faible. Aujourd'hui, les directives européennes RED 2 et 3 se mettent en place dans toute la filière et le CIBE accompagne les fournisseurs et installations sur la voie de la conformité.

*Le CIBE a 20 ans et plus de 200 adhérents. Il accompagne techniquement les acteurs de la filière bois-énergie à travers son expertise, la réalisation d'études, la diffusion de bonnes pratiques et l'animation d'un réseau national de conseillers. **Force est de constater qu'aujourd'hui la filière est mature et prête à continuer, plus que jamais, à répondre aux défis de souveraineté énergétique qui s'imposent à la France.** En 20 ans, elle a apporté la preuve qu'elle savait s'adapter, intégrer et respecter les contraintes réglementaires sur la gestion de la ressource ou sur la performance des installations. Elle a également fait la preuve que plus que tout autre énergie, elle est acteur du développement de l'économie locale par la création d'emplois non délocalisables, le soutien aux entreprises, son imbrication naturelle avec la gestion des forêts et son indépendance face aux risques géopolitiques.*

A l'occasion de ses 20 ans, le CIBE salue la publication de la PPE qui réaffirme l'importance de la chaleur renouvelable. L'ensemble de la filière bois-énergie est dans les starting-blocks et prête pour consolider et développer son rôle dans la stratégie française énergie-climat. La filière sera à la hauteur des objectifs de décarbonation de la chaleur et de souveraineté.

3/3

Chiffres clé

le CIBE :

- 200 adhérents
- plus de 150 rencontres professionnelles organisées
- plus de 500 études publiées
- animation d'un réseau national de 90 conseillers bois-énergie
- plus de 15000 porteurs de projets accompagnés

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, est une association qui coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour partager les bonnes pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il est présidé par Mathieu Fleury. Il rassemble **plus de 200 entreprises**, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie.

Il est le référent technique auprès des Pouvoirs Publics. www.cibe.fr et LinkedIn

Contact presse : Valérie Palanchon 06 61 45 07 69 – valeriepalanchon@slsdc.fr